

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°74-112 du 19 avril 1974

chargeant le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUEMS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, de l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 22 avril 1974, le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUEMS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, assurera l'intérim du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 19 avril 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 15 CS 6 MJL 4 autres ministères 10 SGC 4 CNR 4 IAA 1
DCCT-IGP-CNI-Gde Chanc. 4 DGP-DGAJL-INSAE 6 DGFP-DP 4 Cab.Mil. 2
EMAT-EMGN-EMSC 12 JORD 1